CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET MÉDICALES **N° 85.**

SUR

L'ÉTAT DE L'ESCLAVAGE

A L'ILE BOURBON (AFRIQUE),

suivies

d'un coup-d'œil sur quelques-unes des maladies les plus communes chez les noirs de cette colonie.

QUESTIONS TIRÉES AU SORT.

Traiter des pointes (comme conducteurs électriques); théorie de leur action.
Existe-t-il réellement des grossesses extrà-utérines ovariques?
Des plaies, de l'inflammation, et des abcès du cordon spermatique.
Etablir le diagnostic et le pronostic de la pleurésie aiguë et chronique.

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 25 *Juillet* 1838,

PAR JOSEPH MORIZOT,
d'AVILLEY (Doubs),
Ancien officier de santé, Bachelier ès-lettres et Bachelier ès-sciences;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Quod vidi.

MONTPELLIER,
Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, imprimeur de la Faculté de médecine,
Rue de la Préfecture, 10.
1838.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18

AUX MANES

DE MON PÈRE.

Regrets éternels !!!

J. MORIZOT.

AVANT-PROPOS.

L'Île Bourbon (Afrique), au milieu de l'océan indien, est située entre le 21° de latitude sud et le 54° de longitude est. Cette colonie, distante de 180 lieues de Madagascar et de 45 de l'Ile-de-France, a une forme ovale (45 lieues de circuit), n'a point de port, mais seulement quelques mauvaises rades où les navires ne sont pas abrités contre de fréquents ouragans, dont les plus fameux, ceux des années 1806 et surtout 1829 et 1830, lui ont été funestes : dans ces deux derniers, 30 bâtiments se sont perdus corps et biens. Tout prouve que Bourbon est d'origine volcanique. Son aspect offre une verdure éternelle : c'est à sa circonférence, au bord de la mer, que sont construites en bois ses douze petites villes ou bourgs, dont la population s'élève à environ 100,000 âmes : 30,000 blancs ou libres et 70,000 esclaves. Les hautes montagnes, qui en occupent le centre, sont assez élevées pour qu'en hiver (juin, juillet, août) on y trouve de la glace : ainsi, depuis une douzaine d'années, grâce aux soins d'un Européen, l'on en fait descendre dans les quartiers où l'on peut, par une température constante de 26 à 28°, prendre des glaces préparées de toutes les manières.

Par sa position inter-tropicale, cette île est exposée à des chaleurs excessives, surtout depuis le mois de novembre jusqu'en

avril. De fortes et longues sécheresses se font sentir dans la partie dite sous le vent : le sol de l'autre côté, la partie du vent, s'étendant en pente douce depuis le bord de la mer au sommet des montagnes, est beaucoup moins aride.

Les productions de cette colonie sont le sucre, le café, le girofle, le maïs, le tabac : on y trouve beaucoup de légumes d'Europe : le règne végétal offre le manguier, le bananier, le chou-palmiste, le cocotier, le cacaoier, l'arbre à pain, l'oranger, le citronnier, le dattier, le bibacier, le gouyavier, l'avocatier, le grenadier, le jaquier, etc. Le thérapeutiste y rencontre le tamarinier, le bois jaune, sorte de quinquina ; l'ambaville, espèce de salsepareille ; une liane jouissant des mêmes propriétés que l'ipécacuanha ; le ricin, le pignon-d'Inde, l'euphorbe, le papayier, etc.

Le règne animal ne présente rien de remarquable : quelques oiseaux dont le plumage est d'un rouge vif ou d'un fort beau jaune (bengalis) ; aucun reptile, si ce n'est une espèce de chenille (cent-pieds) dont la piqûre détermine une vive inflammation, mais passagère ; le scorpion est plus petit que celui d'Europe et nullement dangereux. Les chiens y sont en si grand nombre qu'on en voit partout : aucune précaution n'a été jugée nécessaire pour empêcher le développement de l'hydrophobie, inconnue dans un pays où tout semble néanmoins devoir la favoriser.

Les blancs ou libres sont ou Français ou créoles : les premiers ont à peu près conservé ici leurs usages, leurs mœurs, etc., et leur costume européen, ridicule et fatigant sous un climat si chaud ; les seconds ont une vie plus indolente, plus efféminée ; leur caractère vaniteux, orgueilleux, sympathise très-difficilement avec celui des Européens. La nourriture habituelle se compose de volailles, presque toujours très-maigres ; de porc, très-souvent ladre ; de bœuf, viande sèche et dure qu'on retire de Madagascar ; de poissons de mer assez bons, etc., le tout, presque partout, accommodé avec la graisse de cochon et fortement pimenté et safrané ; une grande variété de fruits juteux, sucrés, pâteux, térébenthineux, auxquels l'Européen ne s'habitue

que difficilement : l'ananas y croît partout ; mangé avant sa maturité complète, il détermine souvent la dysenterie.

Situé sur un terrain en pente et exposé aux brises de sud et de sud-ouest, Saint-Denis, capitale de la colonie, jouit d'une température plus supportable que Saint-Paul, qui, placé sur un sol sablonneux qu'occupait autrefois la mer, et adossé au nord à des rochers presque perpendiculaires, offre une chaleur concentrée qui devient étouffante pendant huit mois de l'année. Il n'est alors pas besoin du moindre mouvement pour être inondé de sueur. Au sud de la ville est un vaste étang dont les eaux s'écoulent lentement, mais continuellement, dans la mer. C'est sur un vaste plateau d'environ trois lieues carrées que sont construites presque toutes les sucreries, les caféteries de ce quartier. Sa rade est vaste : les requins, qui s'y trouvent en grand nombre, la rendent fort dangereuse pour les baigneurs : j'ai été témoin, pendant mon séjour dans cette ville, de déplorables accidents survenus à la suite de quelque imprudence : en 1836, deux Indiens eurent les jambes, l'un coupées, l'autre horriblement déchirées ; ils ne survécurent pas aux amputations qu'ils subirent ; dans le mois de novembre même année, un esclave de 20 ans fut, presque sous mes yeux, coupé en deux par un de ces monstres. Saint-Paul est sujet, presque chaque année, à de fortes inondations dont les eaux bourbeuses et chargées de débris de végétaux s'élèvent de 3 à 4 pieds dans beaucoup de maisons, y séjournent deux ou trois jours, après lesquels une température de 28 à 30° se fait sentir, et donne ainsi naissance à de graves affections bilieuses.

C'est ici surtout qu'on voit de ces santés délicates, propres aux habitants des colonies intertropicales ; des démarches lentes, traînantes ; des faces où se trouvent peints l'ennui, la fatigue, la souffrance physique et morale : l'Européen se croit au milieu de gens malades, et Parny, qui connaissait bien son pays, a dit : « La vie à Bourbon se traîne et ne se passe pas. » C'est principalement dans cette partie de l'île que le praticien a à combattre ces affections chroniques, soit du tube intestinal (gastrite, gastro-entérite), soit de l'enveloppe cutanée (dartres de toute espèce),

presque toujours déterminées et entretenues par la double influence de la chaleur excessive et du genre d'alimentation, essentiellement échauffant et stimulant. C'est encore tant à Saint-Paul qu'à Saint-Giles qu'on rencontre plus communément ces maladies hideuses (lèpres, éléphantiasis) qu'on attribue, en général, à l'usage continuel du cochon ladre, des coquillages, des poissons de mauvaise nature, de ceux qui se nourrissent de coraux (sardines, etc.) Mais ne pourrait-on les rapporter à quelque dégénérescence de l'affection syphilitique? Bien qu'héréditaires, leur non-contagion m'a paru cependant démontrée par plusieurs observations.

Les leucorrhées, les hydrocèles, la syphilis et toutes ses variétés semblent tout-à-fait particulières à cette île.

Considérations historiques et médicales

SUR

L'ÉTAT DE L'ESCLAVAGE

A L'ILE BOURBON (Afrique),

suivies

d'un coup-d'oeil sur quelques-unes des maladies les plus communes chez les noirs de cette colonie.

Les esclaves se composent de Malgaches, de Mozambiques, de Iambanes, de Cafres, de Ioloffs et de Créoles; tous peuvent être divisés en deux classes distinctes: la première comprend ceux attachés à la culture; la seconde, les domestiques proprement dits. Le nombre des négresses est d'environ vingt-cinq mille; celui des noirs de quarante-cinq. Quelques centaines d'Indiens, presque tous Malais, introduits à Bourbon depuis l'abolition de la Traite, complètent la classe ouvrière: ces derniers, libres et par conséquent salariés par ceux qui les emploient, diminuent chaque jour par les renvois dans leur pays qu'en fait le gouvernement. Trois autres causes contribuent aussi à la diminution remarquable des travailleurs: les affranchissements multipliés, la mortalité qui n'est pas remplacée par les naissances, et la cessation entière du commerce des noirs. Tolérée jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, et depuis sévèrement interdite, la Traite n'a été que très-rarement et très-clandestinement exécutée par quelques navires marchands. Le dernier qui la tenta, fut un brick chargé d'environ quatre-vingt-dix nègres achetés sur la côte d'Afrique, et qu'il chercha à débarquer en 1832; mais, signalé et reconnu par les autorités, il fut forcé de venir mouiller dans la rade de Saint-Paul, où

2

s'opéra le débarquement auquel j'assistai. La Cour d'assises condamna le capitaine G..... à l'exil; ses noirs devinrent la propriété du gouvernement. Peu après il en périt environ le tiers de la dysenterie, attribuée généralement aux mauvais traitements et au genre d'alimentation auquel ils avaient été soumis pendant leur traversée.

Chaque établissement possède une cour ou emplacement où sont construites en bois ou en paille les misérables petites cases des nègres qui vivent ainsi pêle-mêle, souvent en compagnie avec des cochons, des volailles, etc. Un cadre ou boucan leur sert de lit; on n'y remarque que quelques mauvais chiffons sales, une natte déchirée, une petite marmite cassée, le tout sur un sol terreux, humide: ces cases exhalent une odeur dégoûtante de fumée et d'immondices; tels sont, en général, les logements destinés aux noirs de pioche. Au reste, ce genre de vie plaît à beaucoup d'entre eux, et ce serait vainement qu'on chercherait à leur persuader que la propreté est une condition indispensable à la conservation de leur santé et à la guérison de certaines maladies cutanées dont ils sont affectés, et qui ne reconnaissent souvent d'autres causes que la malpropreté dans laquelle ils croupissent. C'est là, quand il n'existe pas d'hôpital, qu'est traitée assez généralement, d'abord par le maître qui daigne quelquefois entrer chez son malade, ensuite par un empirique libre, puis enfin par le médecin, cette misérable espèce qui fait toute la fortune d'un homme. Les soins ainsi administrés au noir sont entièrement intéressés: c'est un animal que visite un vétérinaire; et la mort d'un esclave de 60 ans ne fait naître d'autre regret au propriétaire que celui de n'avoir peut-être pas tiré de lui pendant sa vie tout l'avantage qu'il aurait pu en obtenir. Les domestiques sont un peu mieux logés, mieux soignés.

L'emplacement contient encore le bloc, ou prison destinée à contenir les marrons, ceux qui sont coupables de quelque faute, les incorrigibles, etc.; là différents genres de correction sont exercés: celui-ci a le collier de force, une chaîne au cou, dont les anneaux recouvrent souvent un large ulcère chronique, déterminé par leurs frottements; celui-là traîne une énorme pierre ou boulet par la jambe, à la partie inférieure de laquelle on remarque une plaie suppurante circulaire, entretenue dans cet état par

un fer ; un autre a les deux pieds serrés dans des ouvertures pratiquées dans l'épaisseur d'un bois, etc. Une négresse d'habitation traînait une masse d'environ cinquante livres : Qu'as-tu fait pour être ainsi, lui dis-je un jour? Monsieur, j'ai cassé un verre.

Les établissements un peu considérables ont des espèces d'infirmeries (hôpitaux) étroites, et à peu près dans le genre des cases dont j'ai parlé, et où sont entassés un nombre plus ou moins grand de malades, sans linge, sans couverture. Là, très-souvent, le médecin, tenu par un abonnement de faire une ou deux visites par jour, ne peut se procurer les choses de première nécessité : une bande, un morceau de linge pour faire de la charpie, un vase, de l'eau, rien enfin pour nettoyer, déterger une plaie, pour opérer un pansement. Sorti de ce lieu, la première question qu'adresse au praticien non abonné le maître d'un noir visité, est relative au pronostic : s'il est fâcheux, on lui fait entendre poliment que si l'on a encore besoin de son ministère on ira le prier de revenir. Très-souvent un esclave vient se plaindre d'une douleur quelconque : c'est le propriétaire qui juge alors de l'état du pouls, de la langue, de la peau, et déclarant qu'il ne mérite pas d'entrer à l'hôpital, le renvoie travailler à la bande, jusqu'à ce que la gravité de l'affection le force à reconnaître sa méprise.

Toutefois, une légère amélioration dans les soins apportés aux malades s'est observée depuis peu d'années, par la considération qu'ont faite les colons de la diminution sensible du nombre de leurs esclaves, dont le prix s'est maintenu à 200, 250 piastres pour un noir de pioche; 300 à 400 pour un ouvrier. La jeune négresse domestique se paie autant; l'enfant de 8 à 9 ans, 100 piastres: avant l'âge de 7 ans, la loi en défend la vente, si ce n'est conjointement avec sa mère. Le vieillard de 60, 65 ans ne peut plus être vendu que 25 piastres environ, s'il est encore capable de soigner la basse-cour, ou de faire sécher du sucre au soleil.

La plupart de ceux attachés à la culture n'ont aucun vêtement; les Iambanes, les Mozambiques ne portent qu'un sale morceau de toile (langouti) qui leur couvre à peine les parties sexuelles; le reste du corps est absolument nu. Bien qu'habitués à cette nudité complète, ils n'en sont pas moins fort souvent exposés, et on le conçoit aisément, aux influences des variations

atmosphériques, et aux maladies qu'elles occasionnent. Les négresses de ces castes sont vêtues d'une robe de toile bleue qu'elles portent tant qu'elle ne tombe pas en lambeaux. Il n'est accordé par le maître qu'un rechange par année, le premier jour de l'an, aux Cafres, Malgaches et à beaucoup de domestiques. Au reste, l'on m'a assuré, et je le crois sans peine, que plusieurs d'entre eux convertiraient bientôt en boissons spiritueuses le prix du pantalon ou de la chemise qu'on pourrait leur donner. Généralement les domestiques sont assez bien habillés; quelques-uns même font les élégants les jours de fête; et l'on se méprendrait aisément sur la conduite de certaines créoles esclaves, si la marque distinctive de l'esclavage, les pieds nus, n'était là pour l'attester: cette habitude, bien que déterminant chez presque tous des endurcissements de la plante des pieds, des callosités, n'en est pas moins une cause très-fréquente d'accidents, tels que: contusions, plaies, piqûres, introduction de corps étrangers souvent suivis de tétanos, etc. Le malade ou le convalescent est dans l'obligation de se munir d'un certificat, l'autorisant à se servir d'une chaussure quelconque.

Les Indiens sont ici costumés comme dans leur pays. La nourriture varie en qualité et en quantité: elle est assez copieuse et de bonne nature pour les ouvriers, beaucoup même participent aux restes de la table du maître; quant aux noirs d'habitations et à ceux des établissements de marine, trois fois par jour du riz, du maïs ou du manioc bouilli dans de l'eau, avec ou sans sel. Assez bonne dans les bourgs, l'eau des hauts, des établissements de sucrerie, est dans beaucoup de localités d'une très-mauvaise qualité; là le créole est obligé de se servir de celle que contiennent des bassins creusés par la nature: elle est tiède, stagnante, verdâtre, et renferme souvent des matières végétales en putréfaction. Aux heures indiquées, tout le monde se rassemble au son d'une cloche ou d'une corne, et la distribution des vivres commence. La quantité ainsi partagée s'évalue à environ une livre par tête pour la journée, qu'ils mangent accroupis, avec leurs mains, dans des cocos coupés en deux. Cette nourriture ne varie jamais pour eux, si ce n'est que dans certains jours; le premier de l'an par exemple, ils sont gratifiés d'un petit verre d'arack ou d'un morceau de morue, souvent gâtée à la vérité; tout ce qu'ils ont en sus a été volé.

Du riz plus ou moins avarié, et vendu à bas prix à des habitants qui ne calculent que l'économie; la rareté de cette denrée, par quelques difficultés survenues dans les arrivages, nécessitant l'usage du maïs vert, sont des causes assez communes de maladies chez les noirs: ce genre d'alimentation détermine des indigestions, des coliques, des dysenteries qu'on observe non-seulement dans les petites et pauvres habitations, mais même, ce qu'on ne peut voir sans indignation, dans de riches établissements de marine, aux esclaves desquels il n'est accordé que ce maïs vert, qu'ils sont ensuite obligés de vendre, chaque jour, afin de pouvoir le remplacer par un peu de riz ou tout autre aliment moins malfaisant.

Le nègre aime tout ce qui excite fortement; il est content quand il peut ajouter à sa fade nourriture quelques grains de petit piment, ou un peu de morue même avariée, gâtée. Plusieurs semblent avoir un goût particulier pour les viandes corrompues, les chairs d'animaux en putréfaction, qu'ils trouvent toujours occasion de dérober, malgré toute défense, soit chez leur maître, soit au bord de la mer. Mais l'observateur tant soit peu judicieux reconnaîtra de suite que cette anomalie, cette dépravation de goût, tient bien moins à une disposition normale, qu'à l'usage habituel d'une alimentation insuffisante ou de mauvaise nature. Pourquoi le praticien n'a-t-il jamais à combattre dans les maisons bien tenues, bien administrées, les effets funestes de cette intoxication septique?

Au reste, la plus grande jouissance d'un esclave consiste à se procurer, quand il le peut, une grande quantité d'aliments dont il se bourre, et de se coucher ensuite au soleil.

Les marrons (vagabonds) au nombre de plusieurs centaines, retirés dans l'intérieur de l'île, vivent de fruits, de racines et de tout ce qu'ils peuvent voler.

Du riz, des patates, etc., assaisonnés d'une forte dose de piment, de safran, et arrosés de temps en temps de quelques verres d'une liqueur spiritueuse, constituent le genre de nourriture de cette foule d'affranchis, dont le nombre augmente d'une manière si rapide.

Le produit des vols que commettent journellement les noirs, sert à leur acheter du tabac et à s'enivrer d'arack; ils usent du premier sous toutes les

formes: en poudre, ils en placent une grosse prise entre la lèvre et la mâchoire inférieure. Les négresses, les affranchies et même quelques blanches créoles ont cette dégoûtante habitude, qui, chez tous, détermine de bonne heure des caries de dents; chez beaucoup, des toux chroniques, auxquelles succède bientôt un épuisement des organes de la respiration et de la digestion. Je crois, d'ailleurs, que la fréquence des maladies nerveuses et surtout des épilepsies, dont sont affectés beaucoup d'entre eux, ne reconnaît souvent d'autre cause que l'usage immodéré d'une espèce de tabac enivrant et de l'arak. Lorsque cette première substance leur manque, on les voit, cherchant partout dans les rues, ramasser quelques restes de cigarres jetés par les fumeurs. C'est l'opium brut que les Indiens emploient comme masticatoire : ils s'en introduisent dans la bouche une pilule de la grosseur d'un pois : vraie jouissance pour eux, ils sacrifieraient tout pour se la procurer. L'effet que cette substance détermine chez ces individus, est directement opposé à celui qu'elle occasionne chez les autres hommes : l'opium est pour eux ce que le café est pour nous : un stimulant du système nerveux qui les excite, les réveille.

Deux coups de canon annoncent dans chaque quartier, le premier, vers cinq heures du matin, le départ des noirs pour les différents travaux; le deuxième, à huit ou neuf heures du soir, leur rentrée dans les établissements dont ils font partie. Avant et après ces heures, surpris dans les rues ou ailleurs, on les conduit à la geôle, d'où ils ne sortent que pour être remis à leurs maîtres moyennant le prix de capture.

Bien qu'en général les travaux agricoles auxquels ils sont assujettis ne soient pas au-dessus de leurs forces, ils n'en sont pas moins obligés d'être exposés toute la journée à l'intensité des rayons brûlants de soleil, dont l'action est d'autant plus directe que les plantations de cannes, les rizières sont presque dépourvues de tout ombrage. A cette insolation prolongée doit être rapportée la fréquence des congestions cérébrales, des apoplexies observées chez eux.

C'est par bande ou réunion d'un plus ou moins grand nombre, qu'on les voit presque nus travailler en chantant, sous la direction d'un commandeur toujours armé du redoutable fouet ou rotin : parmi eux on remarque

quelques misérables négresses cafrines ou iambanes, dont les vêtements ne sont que des lambeaux, et portant souvent un jeune enfant attaché sur leur dos.

Les moyens de communication entre la campagne et la ville étant impossibles par voiture, toutes les denrées, les sucres, les cafés, etc., sont transportés sur la tête : ce mode de transport les expose aux inflammations du cuir chevelu, du cou, etc, se terminant presque toujours par des abcès de ces parties. Généralement, le dimanche est consacré au repos.

Caractères, moeurs, etc.

Les esclaves provenant des traites faites sur les côtes d'Afrique ou à Madagascar ont conservé, en grande partie, leurs habitudes primitives, leurs mœurs, leurs vices.

Les Malgaches seuls peuvent être considérés comme assez intelligents : ils sont ouvriers, tailleurs, menuisiers, couvreurs, marins, mécaniciens, etc. Les Iambanes et les Mozambiques semblent au contraire nés pour l'esclavage, bons seulement à piocher la terre; leur peu d'intelligence ne paraît pas susceptible de développement; ils ont l'air hébété, idiot. Presque tous sont bien organisés pour la musique et la danse.

Essentiellement paresseux, ivrognes, voleurs, menteurs, joueurs, jaloux, les noirs créoles et malgaches surpassent tous les autres, en joignant à ces vices plus de ruse et plus de sang-froid : ces vices leur sont innés; ils semblent être attachés à leur existence par une nécessité absolue. Les libres ou affranchis les ont conservés dans toute leur force, et ne diffèrent aucunement d'eux sous ce rapport.

Paresseux à l'excès, ils mettent tout en usage pour éviter le travail qu'ils ont en horreur, et se procurer la liberté. Je pourrais rapporter ici un grand nombre d'observations de noirs, qui, marrons depuis le moment de leur acquisition, n'ont jamais reparu devant leurs maîtres que couverts de blessures graves, résultant soit de rixes avec des gardiens de propriétés, soit de révoltes contre la force publique. Le traitement que réclame leur état

est à peine terminé, que, prévoyant leur emploi à quelque besogne, ils s'évadent et ne reparaissent plus.

Beaucoup d'entre eux, ceux surtout auxquels il n'est accordé qu'une alimentation insuffisante ou mauvaise, préférant la vie des forçats aux travaux de la culture, commettent quelques délits dans l'intention de se faire condamner à la chaîne, d'être par là mieux nourris, et de n'avoir à faire qu'à casser des pierres dans l'intérieur de la geôle, de nettoyer les rues, etc.

Mais cet éloignement, ce dégoût pour le travail ne proviendrait-il pas, en grande partie du moins, de cette considération: qu'ils ne retirent pour fruit de leur sueur qu'un peu de nourriture? Et si toutes leurs peines pouvaient avoir un autre but que celui d'enrichir une famille qui les vend quand il lui plaît, les affranchit lorsqu'ils sont vieux ou infirmes, les abandonnant ainsi à leur misère; si, comme déjà plusieurs colons l'ont pratiqué, quelques jours de la semaine leur étaient accordés pour leur avantage propre, ne les verrait-on pas plus laborieux, se livrer avec plus d'ardeur à une fatigue qui ne serait plus inutile pour eux, et sacrifier à se procurer une petite économie, même une partie du temps consacré au repos? J'en ai connu qui, ayant la liberté de cultiver les jours de fête un petit terrain dont le produit devenait leur propriété, avaient déjà perdu une bonne partie de leur propension au marronnage et à la paresse. Mais un égoïsme aveugle et bien mal entendu de la part de certains propriétaires s'oppose à ce moyen d'amélioration.

Les conditions sociales dans lesquelles ils sont placés les rendent méfiants, soupçonneux, dissimulés; leurs moindres actions sont cachées avec le plus grand soin aux blancs, qu'ils considèrent comme leurs ennemis; et la fausseté qui les caractérise en tout, l'astuce qu'ils déploient dans les réponses évasives, ambiguës qu'ils font au praticien, les indications mensongères qu'ils lui donnent sur les causes de la maladie pour laquelle il est appelé, le jettent très-souvent dans de grands embarras: alors il est réduit à n'ordonner que quelques moyens insignifiants, en attendant qu'une circonstance favorable vienne l'éclairer sur la nature de l'affection qu'il a à traiter. Mais, quelquefois, cette conduite du noir malade envers son médecin ne trouverait-elle pas son excuse dans une sorte de nécessité? Et une correc-

tion ne suivrait-elle pas bientôt l'aveu qu'il pourrait lui faire de telle ou telle affection (la syphilis, la blennorrhagie, par exemple)? Ou bien obtiendrait-il, en le demandant, un jour de repos à l'hôpital, devenu nécessaire après une fatigue excessive? Enfin, dans quelques cas, des menaces faites par le maître ne l'empêcheront-ils pas de déclarer que les lésions, tant externes qu'internes, dont il est atteint, sont le résultat de mauvais traitements exercés contre sa personne?

Le jeu est une vraie passion chez eux : de là des vols, des querelles, des batailles, etc.; mais partout une police bien entendue leur enlève presque toute facilité de s'y livrer.

Egalement passionnés pour la danse, on les voit tous les dimanches se rassembler en foule, ordinairement au bord de la mer, former des cercles au milieu desquels se trouvent les instruments de musique (les bobres, les tamtam). Leur danse est très-lascive et excessivement fatigante; tous les muscles de leur corps sont convulsivement agités, et au bout d'un certain temps ils se trouvent entièrement couverts de sueur; ils poussent cet exercice jusqu'à tomber de lassitude, c'est une vraie fureur. L'on conçoit que, dans cet état, la moindre influence extérieure suffise pour donner lieu à de graves accidents, parmi lesquels la pleurésie tient le premier rang.

Très-superstitieux, il est facile de comprendre que l'ignorance absolue dans laquelle il est nécessaire de les tenir plongés les entretienne dans cet état. Jamais, sans doute, on ne parviendra à faire naître à un nègre des idées favorables au mariage; il ne peut concevoir, quelle que soit sa caste, qu'une cérémonie, une formule, puisse assujétir un homme et une femme à vivre éternellement ensemble : la polygamie lui est tout aussi nécessaire que le vol.

Aucune race ne paraît avoir conservé ici la moindre marque de sa religion primitive, excepté toutefois les Indiens qui n'ont rien perdu des usages de leur pays; ils brûlaient encore, il y a peu de temps, leurs morts dans des endroits désignés par les autorités et assez éloignés des villes. Vers la fin de l'année, ils célèbrent, avec autant de pompe que possible une fête (le *Iamserey)*, etc. Que si plusieurs noirs de la côte d'Afrique ou de Madagascar manifestent, dans les derniers moments de leur vie, le désir de voir un

prêtre, ce que j'ai observé assez souvent, surtout parmi les domestiques; si, avant l'inhumation, ils vont déposer leurs morts sur une espèce de tombe en simulant quelques prières, etc., tout cela se fait par pure imitation.

Les cimetières, placés hors des bourgs et sur le bord de la mer, sont partagés en deux parties : l'une consacrée aux blancs ou libres, l'autre aux esclaves, même des habitations les plus éloignées : toutefois, pour de certains motifs, l'inhumation de plusieurs de ces derniers a lieu souvent sur ces habitations.

Le libertinage auquel se livrent dès leur bas-âge tous les noirs, et les maladies qui en sont la suite inévitable, ont été l'objet des observations des praticiens. Mais si la jeune négresse, de 8 à 10 ans par exemple, s'abandonne déjà au premier venu, ne pourrait-on pas en trouver fort souvent la cause dans l'immoralité du blanc, propriétaire ou non, qui, usant de tous les moyens de corruption possibles, finit toujours par en obtenir, dès l'âge le plus tendre, ce qu'il désire : abus d'autorité, menaces, violence, tout est mis en usage. De l'aveu même de certains propriétaires, un nombre plus ou moins grand de leurs esclaves, cinq, six par exemple, sont leurs propres enfants, dont ils trafiquent comme des autres, selon leur bon plaisir. Des dames créoles, spéculant sur la jeunesse et la beauté de leurs négresses, en favorisent la prostitution par l'obligation où elles les mettent de leur rapporter chaque soir une somme déterminée, qu'elles sont forcées de se procurer par les moyens les plus honteux, pour ne pas encourir la disgrâce de leurs maîtresses.

Excessivement jaloux, mais seulement entre eux, leur jalousie ne s'étendant guère aux blancs qu'ils regardent comme leur étant infiniment supérieurs, le moindre soupçon suffit pour faire naître des accès de colère, de rage, toujours accompagnés de voies de fait. Malheur à celui qui est regardé comme rival ! Malheur à la femme dont la fidélité paraît douteuse! Presque toutes les constatations de meurtres, d'assassinats dont j'ai été seul chargé dans l'espace d'environ six ans d'exercice au quartier Saint-Paul, ne reconnaissent d'autre cause que cette funeste passion.—Deux mois avant mon départ de cette colonie, trois noirs, dans fort peu de temps, furent

condamnés à mort pour assassinats commis sur des négresses qu'ils considéraient comme leurs femmes : le premier, sur le simple soupçon que la sienne lui était infidèle, lui plonge huit fois un couteau dans différentes parties du corps : elle succombe peu d'heures après à une hémorrhagie interne ; le second, sans plus de probabilités, coupe la tête à une créole, les membres supérieurs et inférieurs qu'il jette avec fureur çà et là autour de lui, etc. Ils voient venir la mort avec le plus grand sang-froid : le matin du jour de l'exécution, il leur fut accordé, tel qu'ils le demandaient, un déjeûner qu'ils firent gaiement, et, tout en parlant de l'excellence de leur repas, marchèrent, non pas à l'échafaud, il n'y en a pas à l'île Bourbon, mais au lieu où l'exécuteur, esclave lui-même, les attendait armé d'une hache, près d'une table surmontée d'un billot.

Tout le monde connaît leur penchant irrésistible au vol, dans l'exécution duquel ils déploient une audace et une astuce incroyables : tout leur est bon à dérober ; ils n'épargnent personne, pas même leurs semblables : inutilement on les traite avec douceur, avec ménagement; vainement on ne les laisse manquer de rien : l'ami, le bienfaiteur ne sont pas à l'abri de leur rapacité. La sévérité, les punitions, les condamnations n'ont aucun résultat sur leur caractère voleur. Les moyens mis en usage par la plupart des colons pour arracher d'eux l'aveu d'un crime ou d'un vol et découvrir les complices, se terminent presque toujours par l'administration d'une correction, au milieu de laquelle, plus d'une fois sans doute, l'innocent s'est déclaré coupable afin de voir abréger sa fustigation. Mais le moyen d'obtenir la vérité ? Trente coups de fouet ou de rotin sont le maximum qu'il soit permis d'appliquer en une fois à un noir ou à une négresse attaché à un poteau établi à cet effet au milieu de la place publique ; souvent ce châtiment est infiniment plus sévère dans les emplacements d'où partent les cris déchirants de ces malheureux, auxquels l'Européen, nouvellement débarqué, ne finit par s'habituer que plusieurs années après ; car alors il reconnaît la dure nécessité où l'on est d'en agir ainsi envers beaucoup d'entre eux. Cependant ne pourrait-on, à l'exemple de quelques colons plus judicieux, remplacer toutes ces tortures par une peine plus efficace, par la réclusion pure et simple les jours de fête, de dimanche ;

interdire, par-là, au nègre toute espèce d'amusement auquel il semble tant tenir ? Ce moyen, déjà adopté dans certains endroits, a eu d'heureux résultats. Toutes ces corrections cruelles et souvent répétées finissent, sans améliorer le caractère de l'esclave, par l'abrutir, le rendre tout-à-fait insensible, physiquement et moralement, à tel point que plusieurs consentiraient volontiers, pour un faible dédommagement, à recevoir un nombre de coups fort considérable.

Ce qui paraît étonnant, c'est que l'affranchi d'un jour, oublieux de ce qu'il était la veille, montre plus d'inhumanité que le blanc, que l'Européen. Il est vrai que depuis quelque temps deux motifs puissants ont contribué à apporter une légère amélioration dans leur sort, de salutaires modifications dans leur traitement de la part des maîtres ou régisseurs : le premier se retire de l'avantage de posséder des esclaves jouissant d'une santé robuste et capables de rendre de bons services ; le deuxième est la crainte d'enfreindre telle ordonnance et de se rendre passible des peines portées par elle. Néanmoins, le médecin légiste n'est encore que trop souvent requis de constater l'état de noirs porteurs de marques, évidentes ou non, d'un châtiment pouvant sinon intéresser leur vie, du moins compromettre gravement leur santé.—Des cas de cette nature offrent parfois beaucoup de difficultés : douze nègres, appartenant au sieur P. R., paraissent devant M. le Procureur du Roi, se plaignant d'avoir reçu sur différentes parties du corps, et notamment à la partie postérieure et supérieure du tronc, pendant quinze jours, tous les matins, chacun une douzaine de coups d'une corde volumineuse, avec privation d'aliments jusqu'au soir. Des témoins déposent de cette vérité. Tous étaient dans un état de faiblesse et de maigreur remarquables ; chez quelques-uns une petite toux sèche, presque sans douleur ; la langue, le pouls, la peau n'offraient rien de particulier, pas de symptômes d'irritation ; ils n'accusaient de souffrance qu'une extrême fatigue et une grande faiblesse. L'examen attentif des parties qui auraient été le siége de ces contusions n'eut d'autre résultat que d'établir leur intégrité, leur état normal ; aucune ecchymose n'y fut observée. Cet examen pouvait permettre de conclure, ce me semble, que l'absence de toute marque de violence extérieure n'excluait pas la possibilité qu'un certain

nombre de coups ne leur eût été administré ; que l'état où ils se trouvaient pouvait reconnaître cette cause, dont, au reste, la probabilité n'était établie par rien qui eût un rapport direct avec ce genre de châtiment.

Se soumettant à toutes les peines qu'on veut leur infliger, il est excessivement rare qu'ils cherchent à se révolter ou à exercer quelque vengeance en s'en prenant directement à leurs maîtres : ils préfèrent se donner la mort. Une seule fois, dans six ans, nous fûmes requis de procéder à la constatation de blessures faites par un Malgache, non pas encore sur la personne de celui auquel il appartenait, mais sur celle de son régisseur, homme dur et cruel, qui, lui ayant fait administrer une correction violente (méritée ou non), reçut trois ou quatre coups de pioche sur différentes parties de la tête, et ne dut son salut qu'à l'intervention de quelques voisins. Ce noir, repris tout nouvellement de marronage et faisant partie d'une bande de travailleurs, traînait une énorme pierre attachée à une jambe. Il fut condamné et exécuté. Dans l'espace d'environ deux mois, le régisseur se guérit de ses quatre plaies contuses du cuir chevelu, accompagnées de deux fractures comminutives des os du crâne. Combien cependant, dans une colonie, ne sont pas à la disposition des nègres de moyens dangereux de vengeance, qu'ils ne mettent heureusement jamais à exécution : le poison, le feu, l'incendie des plantations de cannes à sucre, des habitations, des villes même entièrement construites en bois, etc. ?

A quoi tiennent ces nombreux suicides observés de tout temps, et dans toutes les parties de cette colonie, parmi les esclaves des deux sexes de tout âge ? Sans doute, un amour contrarié, malheureux, et surtout la jalousie, peuvent, particulièrement chez eux, les porter à se détruire ; mais il est certain que le caractère emporté d'un maître trop exigeant, la misère, les mauvais traitements en sont les causes les plus communes. En effet, n'est-ce pas sur les habitations les moins bien administrées ; celles où cette classe est traitée avec le plus de rigueur, entretenue le plus misérablement ; celles où le propriétaire, pour une faute des plus légères, sévit avec le plus de violence, inflige des punitions souvent non méritées, que l'on remarque la plus grande fréquence de suicides ?—Ainsi un vieux gardien d'une petite propriété, préférant mettre un terme à sa misérable existence que de

s'exposer à une dure correction qu'il ne peut éviter, se pend parce qu'il n'a pu empêcher, soit des voleurs, soit des animaux, de venir dérober quelque chose de ce qui était confié à sa surveillance. Quel grand crime le commandeur du sieur R..... a-t-il pu commettre pour avoir tant à redouter la violence du caractère de son maître, et le décider à se donner la mort? Il est soupçonné d'avoir participé au vol d'une volaille fait au préjudice de ce propriétaire, qu'on a vu ensuite très-affligé sur la perte de cet esclave : *il lui avait coûté* 5,000 *francs*. — Je pourrais considérablement multiplier les cas de cette nature.

D'autres, préférant à un genre de vie trop pénible la liberté, leur état primitif sauvage, sont depuis fort long-temps partis marrons; mais parvenus à un âge avancé qui ne leur permet plus de pourvoir à leur subsistance, on les trouve dans un état de marasme complet, morts de misère, de faim, dans quelques sentiers détournés ou près de l'habitation dont ils faisaient autrefois partie et où ils n'osaient rentrer.

Presque toujours ces suicides affectent un mode épidémique : et si quinze ou vingt jours se sont passés sans donner lieu à aucune levée de cadavre, c'est avec certitude qu'on peut prédire que le premier noir trouvé pendu sera, quelques jours après, imité par plusieurs autres. Toutefois, nous avons observé que l'époque de la plus grande fréquence des suicides est la saison des plus grandes chaleurs et celle des travaux extraordinaires.

Le moyen que les esclaves emploient pour mettre leur projet à exécution, consiste en une petite corde de vacoua, arbre dont les feuilles servent à faire des nattes et des sacs; une de ses extrémités est attachée à une branche; l'autre, passée autour du cou, se termine par un nœud coulant.

Connu des colons, le tableau que nous venons d'esquisser, concernant l'état de l'esclavage à l'île Bourbon et le traitement qu'on exerce à l'égard des noirs, serait, nous n'en doutons pas, vivement contredit et blâmé surtout par les créoles, qui ne manqueraient pas de nous opposer leurs vices et leurs caractères indomptables : mais, résultant de nos propres observations, ces considérations abrégées et caractérisées par l'exacte vérité n'en prouveront pas moins aux hommes impartiaux et justes l'avantage et la possibilité d'améliorer le sort de cette race, sous les rapports de l'hygiène et de la morale.

COUP-D'OEIL

SUR

quelques-unes des maladies les plus communes chez les esclaves à Bourbon.

Les négresses sont bonnes mères, et ne font usage, quoi qu'on en ait dit d'aucun moyen abortif; et quel intérêt auraient-elles à se faire avorter? Une population de douze ou quinze mille âmes ne nous a donné occasion d'observer aucun avortement qu'on pût rattacher à des moyens criminels. Leur bonne conformation, le grand développement de leur bassin, la dilatation, la mollesse des parties charnues, tout concourt à rendre facile, chez ces esclaves, les accouchements auxquels préside presque toujours une vieille accoucheuse. Mais les soins consécutifs que celle-ci administre à la nouvelle accouchée rendent cette dernière très-exposée à la suppression des lochies, et aux péritonites ou fièvres puerpérales dont la gravité cède, au reste, bientôt à l'emploi que fait le médecin, appelé à temps, des moyens propres à faire reparaître cet écoulement.

Parmi les maladies communes aux nouveau-nés, il en est une, dans les colonies, plus funeste que toutes les autres; le trismus ou mal de mâchoires, malgré une amélioration sensible, apportée, d'après les conseils réitérés des médecins, dans les moyens propres à le prévenir, n'en moissonne pas moins encore à peu près le sixième, les premiers jours de leur naissance. Le défaut de soins, de propreté, de linge, de lotions tièdes après l'émission des urines, l'exposition au contact d'un air vif ou humide, la non-précaution de garantir l'intérieur de la case de toute influence extérieure; l'administration par les matrones de préparations astringentes pour combattre ce qu'elles appellent des coliques vertes (vive irritation intestinale caractérisée par des déjections verdâtres): telles sont les causes sous l'influence desquelles se déclare presque toujours le trismus chez ces enfants.

Cet exposé donne la marche à suivre quant au traitement curatif, d'ailleurs à peu près infructueux.

La supériorité en force, en vigueur, des petits négrillons de quelques années sur les blancs du même âge, se puise dans le défaut de contrainte, dans la liberté entière où ils sont de s'exercer de toutes les manières.

Personne n'ignore la facilité avec laquelle se déclare, dans les régions équatoriales, le tétanos, cette cruelle maladie dont tous les praticiens se sont attachés à retracer des tableaux si vrais et si terribles, plus fréquente depuis le mois de novembre jusqu'en avril, saison excessivement chaude et caractérisée par la grande quantité d'électricité dont est chargé l'air atmosphérique. Une partie de la nuit passée dehors, l'exposition à l'humidité, la présence de vers dans le tube intestinal, suffisent alors pour provoquer le tétanos idiopathique. Outre ces causes communes aux deux sexes, il faut ajouter la suppression des menstrues à laquelle les négresses se trouvent par leur condition si fréquemment exposées.

Début presque toujours par un engourdissement de la mâchoire inférieure; contraction des muscles élévateurs de cet os (trismus), de la face, du cou, des extenseurs du dos (opisthotonos); sensation de strangulation; soubresauts des tendons; secousses violentes; sueur visqueuse; sécrétions presque nulles; cris perçants ou rauques; ordinairement pouls plein, dur; tous les traits de la face dénotent d'atroces douleurs; yeux enfoncés dans leurs orbites; paupières rapprochées et rigides; rides du front saillantes; insomnie opiniâtre; respiration laborieuse, etc.; et ce qu'il y a de plus cruel au milieu de cette scène, est l'intégrité des facultés intellectuelles. Très-souvent rémission, diminution remarquable de la violence des contractions, des secousses; puis exacerbation de tous les symptômes jusqu'à ce qu'enfin la mort vienne mettre un terme à tant de souffrances, en général trois ou quatre jours après l'invasion.

Borné aux contractions de la mâchoire inférieure, le trismus cède très-souvent aux applications de feuilles de tabac ou de datura stramonium préalablement chauffées, et aux boissons diaphorétiques chaudes, (infusion d'ayapana); mais les moyens dirigés contre le tétanos spontané général échouent malheureusement trop souvent. Son heureuse terminaison s'annonçant par

des sueurs abondantes, par de fortes sécrétions et de copieuses émissions d'urines troubles, il est clair que la méthode de traitement propre à favoriser cette diaphorèse et à emmener par-là une détente musculaire, à éloigner les secousses convulsives, doit être préférée à toute autre : ainsi, pour peu que la constitution et la force du sujet le permettent, les saignées générales, de fortes infusions de plantes aromatiques chaudes, seront employées avec succès. — La nommée Louise, cafrine, jeune et assez robuste, présentait une grande partie des symptômes ci-dessus accompagnés de la suppression du flux menstruel, et exaspérés chaque fois qu'elle prenait une potion anti-spasmodique éthérée, laudanisée, que je trouvai près d'elle à dix heures du soir : large saignée du bras dans un moment d'intervalle que me laissèrent les convulsions violentes auxquelles elle était en proie, suppression de la potion, infusion d'ayapana, bain de siége après cette émission sanguine, lavement. Le lendemain, mieux marqué : diminution remarquable de l'intensité des symptômes, éloignement des secousses, apparition légère du sang menstruel : deuxième saignée moins copieuse que la première : guérison dans quelques jours.—Presqu'à la même époque, chez deux noirs cette même médication réussit pleinement. Ces cas et quelques autres nous ont démontré l'avantage de débuter par des évacuations sanguines avant d'en venir aux préparations anti-spasmodiques. Il est évident que si la maladie reconnaît pour cause la présence de vers intestinaux, on devra recourir à l'emploi des vermifuges.

Dans les colonies anglaises que j'ai eu occasion de visiter, à Maurice, au cap de Bonne-Espérance, à Ste-Hélène, une forte dose de vin de Madère, capable de déterminer l'ivresse, est administrée au tétanique; la forte réaction qui s'opère ensuite, les sueurs abondantes qui se manifestent dépendant de l'énergie des organes intérieurs, l'on conçoit le danger d'un semblable moyen chez un malade d'une constitution faible et délicate, ou atteint, sur quelques points de la muqueuse gastro-intestinale, d'une irritation, d'une phlogose même très-légère.

Ne pourrait-on, comme cela existe à la Martinique, dit-on, et ailleurs, permettre aux esclaves de porter une chaussure quelconque capable de garantir les pieds de ces fréquentes piqûres de cloux, de morceaux de

verre, d'éclats de bois, de coquillage, de coraux, etc., qui donnent promptement et si souvent naissance au tétanos traumatique? Ne serait-il pas possible d'imaginer une autre marque distinctive entre l'esclavage et la liberté, que celle de les forcer à marcher nu-pieds partout et dans toutes les circonstances?

Souvent le résultat de plaies déchirées, de lacérations des parties molles, de fractures comminutives, cette redoutable maladie s'est montrée plus fréquente dans les premiers temps de l'introduction à Bourbon des machines à vapeur pour la fabrication du sucre; faute de précautions, des noirs, à moitié endormis ou harrassés de fatigue, avaient les mains, les avant-bras déchirés, broyés par les cylindres de ces machines; d'autres, dans le même état, tombaient dans des chaudières pleines de vesou bouillant. C'est dans le moment où la cicatrisation presque complète fait naître au malade et au médecin l'espérance d'une prochaine guérison, que cette maladie se déclare. —Un individu pléthorique, aux formes athlétiques, par l'effet de l'explosion d'une mine, a une partie des faces palmaires des deux mains largement déchirée avec perte assez considérable de substance, les tendons fléchisseurs des doigts sont à nu mais intègres; copieuses saignées du bras; pansement avec la charpie sèche; diète : quelques jours après, forte suppuration qui facilite la sortie de petits fragments de pierre; ensuite diminution des symptômes inflammatoires locaux; apparition de bourgeons charnus qui recouvrent bientôt les tendons et remplacent la perte de substance; suppuration moins abondante et toujours de bonne nature; enfin, le bon aspect des plaies, leur marche rapide vers la cicatrisation, leur diminution visible en étendue; la facilité des mouvements articulaires, tout fait présager une heureuse terminaison, lorsque, le quinzième jour de l'accident, malgré les précautions prises pour empêcher la moindre influence atmosphérique, le malade se plaint d'un léger engourdissement dans l'articulation de la mâchoire inférieure avec douleurs, irradiations vives, mais rares encore, s'étendant du siége des blessures jusqu'aux muscles de la face et du cou. —*Examen des plaies* : plus de suppuration; aspect grisâtre, noirâtre; deux praticiens consultés opinent pour une deuxième saignée : mais la couleur aqueuse du sang, son altération visible m'engagèrent à ne pas

continuer son émission, et la veine fut fermée. Alors emploi tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de tous les anti-spasmodiques possibles; applications autour du cou et sur les blessures de feuilles de tabac, de stramonium, chauffées, remplacées bientôt par un cataplasme fortement opiacé. Le lendemain, exaspération de tous les symptômes (opisthotonos); larges vésicatoires sur les plaies, etc. Mort quarante-huit heures après l'invasion du trismus, dans des douleurs atroces.

On a de la peine à concevoir jusqu'à quel point d'insensibilité plonge les esclaves l'usage immodéré de l'arack et du tabac qu'ils mastiquent continuellement, soit en feuilles, soit en poudre : plusieurs sont trouvés dans un état de coma, avec une jambe, un bras entièrement consumés par le feu. La fréquence de ces brûlures profondes nécessite souvent des amputations presque toujours suivies, et avec une rapidité étonnante, du développement du tétanos. —Une vaste brûlure des téguments et des muscles de l'avant-bras gauche, chez un noir, exige l'amputation du bras quelques jours après l'accident; je la pratique, elle est à peine terminée que l'on s'aperçoit d'une légère difficulté dans la prononciation : le malade dit que ce n'était rien, un engourdissement, voilà tout. Deux jours après il n'existait plus.—Les soins les plus minutieux, les plus grandes précautions doivent accompagner les plus petites opérations dans ces pays.—L'extraction d'une dent est pratiquée à un Malgache, avec un léger déchirement de la gencive; au bout de trois ou quatre jours il se trouve exposé un instant à la pluie : survient le trismus que la mort suivit de près. S'il est permis d'espérer beaucoup des débridements, des incisions, c'est ici sans doute; ce qui ne fut pas fait, le propriétaire voulant le traiter à sa manière.

Les hydrocèles, si communes dans les colonies, reconnaissent fréquemment pour cause une légère contusion, un simple froissement des testicules. Survenant quelquefois par suite de l'imprudence de ceux qui ont subi l'opération par injection, le tétanos n'est nullement à craindre lorsqu'on a la précaution de ne sortir qu'après l'entière résolution de l'engorgement inflammatoire. J'ai pratiqué cette opération plusieurs fois et avec une réussite complète, en défendant expressément aux opérés de s'exposer aux influences extérieures avant trente jours environ.

Ainsi, les moyens prophylactiques seuls sont ceux sur lesquels le praticien doit compter pour prévenir le développement d'accidents consécutifs, dont le plus redoutable est sans contredit le tétanos traumatique : ne pas attendre que la nécessité indispensable de pratiquer une opération, une amputation par exemple, soit parfaitement établie pour le faire, dans les cas de fractures comminutives, de brûlures profondes, etc. : un jour de retard peut devenir funeste ; ne pas craindre de débrider largement et de multiplier les incisions dans les cas de piqûres de toute espèce, d'introduction de corps étrangers dans quelques parties ; favoriser de cette manière l'écoulement du sang ; entretenir surtout, autant que possible, dans le lieu où est le malade, une égalité de température ; bien choisir le moment opportun pour les pansements ; ne jamais exposer à un air vif ou humide une plaie suppurante, tant légère soit-elle ; retarder plutôt le pansement, etc. Mais comment mettre à exécution quelques-uns même de ces préceptes, dans les traitements qu'on fait subir à l'esclave, dont la case, la plupart du temps, offre de nombreuses ouvertures ?

L'insolation prolongée, une haute température sont les causes sous l'influence desquelles se déclarent beaucoup d'apoplexies sanguines chez les nègres. La force, la pléthore et souvent l'existence d'une légère phlogose méconnue sur la muqueuse de l'estomac, y prédisposent, particulièrement les domestiques auxquels deviennent alors très-funestes et la facilité qu'ils ont de se procurer une grande quantité d'aliments, des liqueurs fortes, et l'habitude où ils sont de fermer la nuit leurs cases hermétiquement : la mort les surprend alors quelquefois dans leur sommeil au milieu d'une chaleur étouffante. Combattre cette prédisposition par une ou deux saignées et une légère diète, telle est l'indication à remplir.

Quant aux congestions pulmonaires presque toujours suivies d'hémoptysies plus ou moins fortes, et dont la terminaison par la phthisie n'est que trop fréquente, elles ne peuvent que rarement être traitées d'une manière méthodique et rationnelle, pas plus que les diverses fièvres bilieuses, muqueuses, etc., observées chez les esclaves : j'en dirai autant des pleurésies devenues un peu plus communes par l'existence d'une cause déterminante nouvelle, et résultant de la fonte, sur des parties couvertes de

sueurs, de ces charges de glace qu'ils sont obligés d'aller chercher sur le sommet des montagnes. Ainsi, par un système d'économie, fort préjudiciable aux colons, mais que rend peut-être excusable l'état de gêne où les ont mis les désastres des années 1829 et 1830, ces affections, de même que beaucoup d'autres, sont d'abord combattues, en général, par quelques évacuations sanguines que le médecin, s'il le juge convenable, ordonne ou pratique; puis le propriétaire, s'emparant de son malade, se charge du reste; alors, sans s'embarrasser de l'état des premières voies, l'administration du remède banal, de la panacée universelle a lieu : d'abord le vomi-purgatif de Leroi, suivi d'un nombre de purgatifs dont les numéros et les doses croissent à proportion de la quantité des matières rendues et de leur aspect plus foncé, plus noirâtre; méthode continuée jusqu'à l'agonie : et la mort arrive, parce que, disent ceux qui traitent ainsi, le malade n'a pu en prendre assez. Ces drastiques font une telle fureur que souvent ils sont administrés à des femmes enceintes, pour combattre de prétendues affections du fœtus : ils constituent en grande partie le débit du pharmacien. Un grand nombre de colons, tant pour l'usage de leur famille que pour celui de leurs esclaves, en retirent de France une très-forte provision.

Que de victimes l'emploi de ce remède incendiaire ne fait pas tous les jours, et ne fera pas encore, malgré la sévérité d'une ordonnance locale qu'on n'a jamais pu mettre à exécution! Si ce moyen violent peut ne pas devenir funeste, prodigué même par des mains inhabiles, par des hommes tout-à-fait étrangers à l'art de guérir; si, comme nous l'avons observé quelquefois, il a été suivi d'un soulagement, d'un mieux sensible; si enfin, certaines cures doivent lui être attribuées, ce sont, sans doute, ces cas d'affections chroniques du tube intestinal (gastrite, gastro-entérite, sans lésions organiques) si fréquentes dans un pays où agissent continuellement deux espèces de causes essentiellement stimulantes : le climat et le genre d'alimentation. L'on peut, ce nous semble, se rendre raison de ces sortes de guérisons, sur lesquelles les créoles s'appuient pour prôner hautement l'efficacité de leurs évacuants drastiques, par le passage de l'état chronique de la maladie à l'état aigu, dont la terminaison par résolution s'opère alors plus facilement.

Tellement répandue parmi ces malheureux, qu'il serait facile de compter ceux qui n'en présentent pas quelques marques, l'infection syphilitique rencontre dans les colonies, heureusement, un puissant palliatif dans une température très-élevée, dont l'action sur l'économie, en provoquant de fortes et continuelles transpirations cutanées, affaiblit considérablement l'activité de ce virus contagieux; aussi son peu de gravité, l'existence de sudorifiques d'une énergie reconnue que la nature offre partout aux créoles, et la persuasion où ils sont qu'ils peuvent jusqu'à un certain point remplacer les mercuriaux, sont les motifs qui engagent ces habitants à ne plus recourir au ministère de l'homme de l'art, que dans les cas où une opération chirurgicale est indispensable, telle que l'excision ou la cautérisation d'une excroissance charnue, l'ouverture d'un bubon, le cathétérisme dans les cas de rétrécissements du canal de l'urètre, résultant souvent d'injections astringentes employées intempestivement, etc. Plusieurs plantes, dont les propriétés sudorifiques jouissent d'une réputation populaire, font la base du traitement anti-syphilitique : l'ambaville, la fleur jaune, la citronnelle, etc. Elles servent à préparer, surtout la première qui est une espèce de salsepareille, des décoctions plus ou moins rapprochées dont on gorge le malade qu'on tient alors renfermé : c'est de cette manière que sont traités les écoulements blennorrhagiques récents ou chroniques, les ulcères vénériens qu'on recouvre néanmoins quelquefois d'onguent mercuriel, etc. Les anti-phlogistiques, dans les cas d'inflammation locale, précèdent l'emploi de ces sortes de spécifiques. Toutefois, ici comme dans les autres cas où elles peuvent être indispensables, les évacuations sanguines locales, par l'application des sangsues, n'étant guère praticables chez les noirs, à raison du prix excessif où les maintient toute l'année leur grande mortalité (elles se vendent constamment 2 fr. 50 cent. pièce, et même jusqu'à 5 fr. prises chez le pharmacien), on est obligé de s'en tenir aux bains, aux cataplasmes émollients, aux fomentations de même nature. La syphilis, sous l'influence d'une semblable médication, n'est au reste que fort rarement suivie d'accidents consécutifs graves.

Endémique dans les régions inter-tropicales, la dysenterie aiguë règne principalement à Bourbon, au commencement de la saison très-chaude et

pluvieuse (novembre et décembre); elle attaque indifféremment le blanc, le noir, le riche, le pauvre : il est vrai que la condition d'esclave y prédispose spécialement. L'influence de cette température élevée et humide porte alors son action directement sur les organes abdominaux. Des fruits non mûrs et mangés en trop grande quantité, l'ananas surtout avant sa maturité parfaite ; une alimentation de mauvaise nature, du riz avarié, du maïs vert, des viandes gâtées, détériorées (morue, poissons), des morceaux de chair d'animaux en putréfaction, pour lesquels quelques noirs présentent une voracité dégoûtante ; l'abus des liqueurs fortes, du jus de canne (vesou); l'exposition à la pluie, à l'humidité des nuits, etc. : telles sont les causes déterminantes auxquelles on doit rapporter, chez les esclaves, le développement de la dysenterie, qui, malgré la prédominance de leur système lymphatique, n'en offre pas moins un caractère d'acuité assez bien marqué.

Début ordinairement lent, précédé de constipation; pas de frisson; douleur médiocre à la région ombilicale ou sur le trajet du colon; coliques, tranchées, envies fréquentes d'aller à la selle, souvent inutiles; ténesme; excrétions de mucosités sanguinolentes avec chaleur, douleur à l'anus; urines rares; anorexie; pouls petit et fréquent; rarement l'estomac participe à l'inflammation du gros intestin : tels en sont les symptômes caractéristiques remarqués le plus souvent. Il est évident qu'ils motivent impérieusement l'application sur l'endroit le plus douloureux de l'abdomen, de préférence à l'anus, d'après nos observations et celles de plusieurs autres, d'un nombre de sangsues proportionné à leur intensité ; les demi-bains, les lavements émollients, mais surtout la diète la plus rigoureuse, qui quelquefois seule suffit pour obtenir dans très-peu de temps, cinq ou six jours par exemple, une heureuse terminaison; quelques verres d'eau de riz froide.

Si, malgré cette médication anti-phlogistique, l'inflammation avait une tendance à passer à l'état chronique : persistance ou exaspération des douleurs, des coliques ; selles plus fréquentes et plus copieuses de matières liquides, brunâtres, un peu fétides, précédées de borborygmes, etc. ; alors l'infusion de la racine d'ipécacuanha, à la dose d'un ou deux gros dans trois ou quatre onces d'eau, continuée pendant quelques jours, détermi-

nerait sur la muqueuse de l'estomac une salutaire dérivation: l'application des vésicatoires, dont on trouve fort souvent l'indication dans les maladies des noirs, aura lieu ici à la partie supérieure et interne des cuisses.

Les rechutes sont d'autant plus fréquentes et plus dangereuses chez les libres et les esclaves, mais surtout chez ceux-ci, qu'au milieu des symptômes de cette maladie, l'estomac conserve la plupart du temps son état normal, ou participe peu à la colite, et que le désir des aliments se fait assez sentir; alors le moindre écart de régime, quand il n'existe plus que de l'irritation que quelques jours pourraient faire disparaître, suffit pour donner lieu à la réapparition de tous les symptômes accompagnés d'une nouvelle intensité: douleurs abdominales plus profondes, selles ichoreuses, très-fétides, etc.; dans ce cas, le simarouba et les opiacés comptent quelques succès.

Mais l'écueil devant lequel viennent fort souvent échouer tous les efforts du praticien et les moyens thérapeutiques les plus sagement administrés, est l'impossibilité où l'on est de convaincre les esclaves de la nécessité d'une diète absolue pendant les premiers jours de cette dysenterie aiguë: ils s'imaginent qu'on la leur impose par économie. Les négresses surtout sont plus déraisonnables, d'un entêtement plus opiniâtre que les autres: que de négrillons ne succombent pas à cette affection, tant bénigne soit-elle dans le principe, victimes de l'imprudence de leurs mères! Etonné de la persistance ou de l'exacerbation des symptômes chez plusieurs enfants, et prévenu de la dangereuse habitude qu'ont ces négresses de leur accorder des aliments, malgré ma défense expresse, il m'est arrivé bien des fois d'entrer brusquement dans leurs cases, et de surprendre ainsi soit la mère se hâtant de cacher le riz dont elle gorgeait le petit malade, soit la bouche de celui-ci encore pleine de cette nourriture.

Quelques autopsies ont offert pour caractères anatomiques: muqueuse du gros intestin rouge, enflammée sur divers points ou ramollie; plaques gangréneuses de grandeurs variables.

On connaît l'effet funeste des miasmes délétères qui se dégagent des vastes marais existant sur la côte ouest de Madagascar, et où se trouve le fort de Sainte-Marie, appartenant aux Français, qui y entretiennent con-

stamment une faible garnison d'une soixantaine d'hommes environ avec quelques esclaves. Aucun n'échappe à l'influence de ces exhalaisons méphitiques, et bientôt tous sont atteints d'une espèce de fièvre pernicieuse intermittente, à laquelle la plupart succombent soit à Sainte-Marie même, soit à leur retour à Bourbon. Mais, hors du cadre de celles que nous nous sommes proposé de traiter, nous nous bornerons à dire que tout moyen prophylactique est inutile ; qu'il est bien reconnu par les capitaines de navires et par les médecins qui ont été à même d'étudier attentivement cette fièvre sur les lieux, qu'à son début l'ouverture de la veine, suivie d'applications de sangsues plus ou moins fortes sur la région épigastrique, et accompagnée d'une diète légère, préparent très-efficacement le malade à l'emploi des fébrifuges. C'est à ces moyens que doit la vie un médecin de cette Faculté, M. B...., employé il y a huit ou dix ans comme chirurgien militaire à bord d'une corvette de l'Etat, en station devant le fort de Tintingue.

Les affections vermineuses exercent chaque année de grands ravages parmi les esclaves de tou sexe e de toute caste. Les jeunes créoles y sont tellement sujets, que tous les établissements ont cru reconnaître la nécessité de leur administrer, par pure précaution, des vermifuges au renouvellement des saisons, époque très-favorable à une production prodigieuse de vers intestinaux.

On range généralement parmi les causes qui favorisent cette production, l'usage des corps gras (on n'emploie dans cette île que la graisse de cochon), des fruits verts, non mûrs; les aliments farineux, sucrés (les esclaves et la majeure partie des créoles ne se nourrissent que de riz et sucent continuellement des cannes à sucre lors de leur maturité ou en boivent le jus); un mauvais genre d'alimentation. La fréquence des helminthes est remarquable chez les ichthyophages, dans les pays limitrophes de la mer; mais on a dit que c'était moins à l'usage du poisson, des coquillages, qu'à un certain degré de froid, d'humidité, qu'il fallait attribuer ces insectes : cette opinion n'est pas admissible pour quiconque connaît ces îles situées dans la mer des Indes. Si les tempéraments lymphatiques, cachectiques, y prédisposent, cette condition favorable se rencontre encore ici : nous en dirons autant de l'oisiveté, des peines, des chagrins profonds qui se

remarquent chez une très-grande partie des habitants. Notre but n'étant ni d'exposer les différentes hypothèses au moyen desquelles on a cherché à expliquer l'origine des vers dans le corps humain, ni de donner une description de la forme, de la structure de chacun d'eux, ni enfin d'énumérer les symptômes qui signalent la présence de chaque espèce, nous nous contenterons de dire que tous les esclaves, et particulièrement les enfants, sont journellement tourmentés par toutes les espèces de ces animaux : tœnias, oxiures vermiculaires et surtout lombricoïdes. Mais la nature semble avoir prodigué des moyens énergiques propres à les combattre, là où ils se montrent en plus grande quantité ; ainsi, on rencontre partout le ricin, le grenadier et principalement le papayer, dont le suc est, selon nous, regardé, avec juste raison, généralement comme un spécifique assuré. L'action de ce suc, appelé lait de papaye par les créoles, sur les vers, a été l'objet d'une attention spéciale de la part de M. Corvisart, qui, en ayant fait venir plusieurs bouteilles de l'Ile de France, l'administra mais sans succès. N'avait-il pas subi une détérioration par l'effet d'une traversée de quatre mille cinq cents lieues ; et ne pourrait-on, par quelques opérations, isoler son principe actif et faciliter par-là la translation de ce vermifuge dans des pays lointains ? Nous ne sachons pas qu'il ait été l'objet d'aucune analyse chimique. Sa vertu a été long-temps contestée par des médecins, principalement par les physiologistes qui, découvrant dans ce liquide un principe âcre, irritant, ont soutenu que son emploi devait produire des effets analogues à ceux des poisons âcres, tel que l'euphorbe ; telle a été aussi notre opinion, jusqu'à ce que témoin, un grand nombre de fois, de son succès dans des cas où même les autres vermifuges avaient été inutiles, l'éther, l'huile de palma-christi, le semen-contra, nous avons été forcé de convenir que réellement il méritait les éloges qu'on lui prodiguait. Toutefois, un examen attentif des premières voies devra précéder son emploi, qui sera contre-indiqué par l'existence d'une irritation plus ou moins vive sur quelque point de la muqueuse intestinale, surtout si l'on n'a pas eu le soin de lui enlever, par une légère ébullition préalable, l'âcreté, la crudité qu'il contient, préparation que ne manquent jamais d'exécuter les mères de famille.

Si l'on a vu l'administration de ce remède populaire suivie de fortes

coliques, de convulsions et quelquefois de la mort chez les enfants, c'est à l'ignorance de gens qui ont méconnu, soit la nature de la maladie, soit la préexistence d'une phlogose quelconque accompagnant la présence des vers, qu'il faut rattacher ces accidents.

Ces phlegmasies gastro-intestinales sont d'autant plus communes chez les petits négrillons, qu'ils se voient forcés de faire usage, comme leurs mères, d'une nourriture forte en condiments échauffants et très-stimulants (piment, safran, gingembre), dont on ne leur donne que trop souvent avec excès; de là aussi bon nombre d'indigestions qui peuvent être, comme l'inflammation de la muqueuse digestive, caractérisées par des symptômes présentant plus ou moins d'analogie avec ceux déterminés par les vers intestinaux : une faim bien prononcée, hoquets, nausées, coliques, diarrhée, parfois douleur sur quelques points du tube intestinal, agitation, convulsions, défaillances, irrégularité dans le pouls, etc. C'est ici que le médecin a besoin de toute sa sagacité pour établir son diagnostic, d'autant plus difficile que les négresses croient toujours avoir un certain intérêt à dissimuler la vérité. Aussi pourrions-nous rapporter plusieurs cas d'autopsies cadavériques faites à la suite de l'administration de vermifuges quelconques par des empiriques, qui ne voient partout que vers et auxquels on n'accorde malheureusement que trop de confiance, présentant pour caractères anatomiques des taches de grandeurs variables, rouges, violacées, noirâtres, soit sur la muqueuse de l'estomac, soit sur celle des intestins.

Voici le mode d'administration de ce suc de papaye : c'est du fruit et non de la tige qu'on le retire.

De légères incisions pratiquées de haut en bas sur la peau de ce fruit, au moyen de l'ongle ou de toute autre chose, laissent découler un liquide blanc, laiteux, qu'on recueille dans un vase. La dose en est d'une ou deux cuillerées à bouche, selon l'âge et la constitution du sujet : une cuillerée suffit pour un enfant. La crudité et l'âcreté disparaîtront, comme nous l'avons exposé, par l'action du feu. Cette dose, à laquelle on ajoute très-souvent un peu de jus de citron, est prise en une seule fois : de légères coliques annoncent bientôt son effet, et une ou deux heures après une égale quantité d'huile de ricin expulse les vers tués par ce remède.

Telles sont les affections le plus communément observées chez les

esclaves de cette colonie : elles exigeraient sans doute plus de détails, plus de développement ; mais les bornes dans lesquelles nous avons cru devoir nous renfermer, ne nous permettent que de terminer ce travail par ces quatre questions de thèse qui nous sont échues par le sort.

SCIENCES ACCESSOIRES.

Traiter des pointes (comme conducteurs électriques); théorie de leur action.

L'électricité forme à la surface des corps conducteurs une couche plus ou moins épaisse, sollicitée, d'une part, à se répandre dans l'espace par une sorte de force centrifuge, et contenue, d'autre part, au moyen de la pression atmosphérique. Cet état de choses doit donner lieu à des équilibres variés entre ces deux forces opposées, et à des phénomènes de mouvement dans le cas où la force d'expansion l'emporte sur la pression atmosphérique. En effet, si le corps est sphérique, il résulte des propriétés mêmes de cette forme, que l'électricité sera uniformément répandue dans tous les points de la surface du corps, et que la tension sera partout la même. Au contraire, quand le corps prend une forme allongée, l'accumulation et la tension électrique s'accroissent vers les extrémités, en diminuant sur les parties latérales, au point que, dans les corps terminés par une pointe aiguë, la tension électrique peut être considérée comme infinie à l'extrémité de la pointe, relativement à la résistance de l'air.

Les conducteurs terminés par des pointes sont incapables, à raison de cette extrême tension, de retenir le fluide électrique. Mais les phénomènes ne sont pas absolument semblables, lorsque le conducteur est chargé d'électricité vitrée ou résineuse. Dans le premier cas, en faisant l'expérience dans l'obscurité, on voit partir de la pointe une grande aigrette lumineuse ; dans le second, on n'aperçoit qu'un seul point brillant.

Les effets des pointes ne se bornent point à émettre le fluide électrique : l'air placé au-devant d'elles semble être mis en mouvement par le fluide, et il en résulte une espèce de souffle que l'on sent très-bien à la surface de la peau, et qui peut même produire des rides sur un vase plein d'eau.

Non-seulement les pointes facilitent la déperdition de l'électricité, mais elles semblent aussi en faciliter la transmission d'un conducteur à un autre : en effet, si l'on présente une pointe à un corps chargé d'électricité, onlui

aura bientôt enlevé tout le fluide électrique qu'il contenait, sans étincelle et sans bruit. Les physiciens expliquent ce phénomène par la théorie des influences électriques à distance. Au surplus, quelle qu'en soit la cause, il est certain que les pointes attirent le fluide électrique et le transmettent rapidement à des conducteurs : de là vint au célèbre Franklin l'idée de construire les paratonnerres avec de longues tiges de fer, terminées supérieurement par une pointe de platine très-effilée, et avec une grosse corde métallique attachée à la partie inférieure de cette tige et aboutissant dans l'eau ou dans la terre.

Plusieurs pointes réunies produisent moins d'effet qu'une seule, par suite de la répulsion qu'exercent réciproquement les uns sur les autres les fluides de même nature qui s'en échappent.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Existe-t-il réellement des grossesses extra-utérines ovariques?

Quelques auteurs, notamment Sabatier, ont nié la possibilité des grossesses ovariques, par la raison que les ovaires n'ont point de cavité propre à permettre le développement du fœtus, ni d'appareil relatif à sa nutrition. Mais toutes les suppositions théoriques doivent s'éclipser devant les faits : or, les observations qui prouvent de la manière la plus évidente que ces sortes de grossesses peuvent exister, se trouvent dans l'*anthropographie* de Riolan, *t.* II, *p.* 283-285; dans les *transact. philosoph. vol*, XI, *n*° 150; dans Ruysch, *anat. advers. med. chir.;* dans l'*hist. de l'Acad. des sciences de Paris;* dans Boëhemer, Manget, Savary, Meckel et plusieurs autres.

SCIENCES CHIRURGICALES.

Des plaies, de l'inflammation et des abcès du cordon spermatique.

I. Les plaies du cordon spermatique se distinguent en plaies par incision, par piqûre et plaies contuses.

1° Dans les plaies faites avec un instrument tranchant, le cordon peut être divisé complétement ou en partie.

La section complète a pour effet immédiat ou primitif, l'hémorrhagie provenant de l'artère spermatique ou d'une petite branche fournie par l'épigastrique. Si l'ouverture de la peau est restée parallèle avec celle de

ces vaisseaux, le sang coule au-dehors; dans le cas contraire, il s'extravase dans le tissu cellulaire des bourses, et donne lieu à l'hématocèle.

Les effets consécutifs ordinaires de la section complète sont l'inflammation, la suppuration dans le cas où la réunion immédiate n'a pas été pratiquée, et l'atrophie du testicule correspondant.

La section incomplète n'est remarquable que par la lésion de l'artère spermatique : pour que le canal déférent fût atteint, il faudrait que l'instrument vulnérant divisât tout-à-fait le cordon. Placé à la partie postérieure et interne de l'orifice supérieur du canal crural, ce dernier peut être intéressé dans l'opération de la hernie fémorale.

2° Les plaies par piqûre produisent plus fréquemment l'hématocèle que celles par incision. Dans les hernies et les hydrocèles anciennes et volumineuses, le cordon étant pour ainsi dire décomposé, l'artère spermatique est susceptible d'être lésée, attendu qu'elle peut se trouver sur un point de la tumeur où elle n'est pas ordinairement située. Scarpa a fait voir qu'elle pouvait être blessée dans la ponction de l'hydrocèle. Les piqûres des nerfs du cordon peuvent produire des douleurs très-vives ou des névralgies génito-crurales et spermatiques. L'inflammation et les abcès développés dans le tissu cellulaire du cordon, ou dans la tunique commune au cordon et au testicule, sont quelquefois aussi l'effet de la piqûre de ces parties.

3° Les plaies contuses du cordon peuvent être le résultat d'un coup de feu, d'une chute dans laquelle la partie supérieure des bourses a heurté violemment contre un corps très-dur, d'un coup de pied, etc. Ces plaies donnent lieu à l'ecchymose des bourses, à une hématocèle plus ou moins considérable, à la mortification ou à l'escarrification des points du cordon qui ont été lésés, à l'inflammation, à la suppuration, etc.

II. *Inflammation.* Les liaisons du cordon avec le testicule sont trop intimes pour que l'inflammation de l'un ne se propage pas à l'autre : c'est, en effet, ce que l'on observe le plus souvent. L'inflammation du cordon s'annonce par une douleur très-vive à la partie supérieure des bourses ou dans le canal inguinal, avec tuméfaction, chaleur et souvent même rougeur de la peau. Dans la plupart des cas, le testicule du même côté participe à la phlegmasie funiculaire.

Cette phlegmasie n'a rien qui la distingue de celle de toute autre partie du corps, relativement à ses modes de terminaison, à sa nature et à son traitement.

III. *Abcès.* Les collections purulentes, formées dans la gaîne du cordon, proviennent, tantôt d'une inflammation par cause externe, tantôt d'une inflammation traumatique. Le plus ordinairement ces dernières succèdent à l'hématocèle et constituent ce que MM. Larrey, Velpeau et plusieurs autres ont nommé abcès sanguins.

SCIENCES MÉDICALES.

Etablir le diagnostic et le pronostic de la pleurésie aiguë et chronique.

I. Les signes caractéristiques de la pleurésie aiguë sont : une fièvre continue plus ou moins violente, une douleur intense et pongitive dans un point de l'enceinte thoracique, la dyspnée, la toux, le décubitus sur le côté malade lorsque l'inflammation a pour siége la plèvre costale, la matité du son aussitôt qu'il y a un léger épanchement dans la cavité pleurale, l'obscurité ou la nullité de la respiration sans mélange de râle, l'égophonie, et, dans le poumon sain, la respiration puérile. Pris isolément, ces signes auraient peu de valeur; mais, lorsqu'ils coexistent tous ou un certain nombre d'entre eux, et qu'on les met en parallèle avec ceux qui sont propres aux autres maladies des organes respiratoires, on ne saurait être dans l'incertitude, ni par rapport au siége, ni par rapport à la qualité de l'inflammation.

II. Dans la pleurésie chronique les symptômes sont moins intenses : la fièvre est légère, parfois même inappréciable ; la douleur est peu vive et ne se fait souvent ressentir qu'à l'occasion d'un effort, de la percussion thoracique, d'une quinte de toux ou de toute autre cause qui ébranle le point enflammé ; la respiration est moins gênée.

III. La pleurésie aiguë offre beaucoup de variétés dans ses terminaisons ; quelquefois elle guérit promptement en cédant aux moyens qu'on lui oppose ; d'autres fois, plus violente, elle s'accroît, persiste pendant un certain nombre de jours et peut mettre la vie du malade en danger.

Elle peut se terminer par résolution, par un épanchement séreux ou purulent, des adhérences, la gangrène, ou par sa transformation en pleurésie chronique. La terminaison la plus désirable est celle par résolution : on la reconnaît à une diminution graduée de tous les symptômes et au retour successif des fonctions à leur état normal.

IV. La pleurésie chronique se change souvent en pleurésie aiguë. Elle peut aussi amener la formation d'un hydrothorax, produire des pseudo-membranes, un empyème, donner lieu à une fièvre lente ou à une hectisie qui simule la phthisie pulmonaire, etc.

FIN.

Faculté de Médecine

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. CAIZERGUES, Doyen.	*Clinique médicale.*
BROUSSONNET.	*Clinique médicale.*
LORDAT.	*Physiologie.*
DELILE.	*Botanique.*
LALLEMAND.	*Clinique chirurgicale.*
DUPORTAL.	*Chimie médicale.*
DUBRUEIL.	*Anatomie.*
....	*Pathologie chirurgicale, Opérations et Appareils.*
DELMAS.	*Accouchements, Maladies des femmes et des enfants.*
GOLFIN, *Examinateur.*	*Thérapeutique et matière médicale.*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH, *Suppléant.*	*Pathologie médicale.*
SERRE, Président.	*Clinique chirurgicale.*
BERARD.	*Chimie générale et Toxicologie.*
RENÉ.	*Médecine légale.*
RISUENO D'AMADOR.	*Pathologie et Thérapeutique générales.*

Professeur honoraire : M. Aug.-Pyr. DE CANDOLLE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER.
KÜNHOHLTZ.
BERTIN.
BROUSSONNET, *Suppléant.*
TOUCHY.
DELMAS.
VAILHÉ.
BOURQUENOD, *Examinateur.*

MM. FAGES, *Examinateur.*
BATIGNE.
POURCHE.
BERTRAND.
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.